

Monsieur Régis ROY-CHEVALIER
Maire de WISSOUS
Vice Président de la Communauté
des Hauts de Bièvre

Antony, le 24 octobre 2008

Monsieur le Maire,

A l'occasion des dernières élections municipales, nous avons adressé un questionnaire aux futurs élus des communes de la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre pour connaître leur position concernant le devenir de la Résidence Universitaire d'Antony. Les réponses obtenues montrent des opinions divergentes, mais nombre d'élus de la majorité à la CAHB expriment le souhait d'une destruction de la structure actuelle pour la remplacer par de petites unités qui seraient disséminées sur le territoire départemental, en lieu et place des pavillons actuels ; ceci n'augmenterait pas le nombre de chambres, voire le réduirait et ne résoudrait en rien les difficultés de logement social étudiant en région parisienne.

Or il ne nous paraît pas acceptable, dans un contexte de pénurie de logements sociaux étudiants, de détruire des bâtiments qui pourraient continuer à loger des étudiants de façon satisfaisante et à un coût raisonnable. La réhabilitation est également la solution préconisée par le rapport du député UMP Jean-Paul Anciaux et elle seule permettrait de préserver la capacité d'accueil sans augmentation importante des loyers

Comme vous le savez, la résidence a, de plus, des atouts indiscutables : elle est bien desservie par les transports en commun, sa position permet l'accès aisé aux établissements d'enseignement supérieur de Paris et de la banlieue et elle possède des infrastructures intéressantes : centre médical, locaux d'accueil pour des groupes d'études, restaurant, salle de spectacles, équipements sportifs, école maternelle. Tout ceci permet aux étudiants de poursuivre leur cursus dans de bonnes conditions, avec la possibilité de travailler en groupes et d'être aidés dans leurs études.

Aujourd'hui la situation de la résidence impose des mesures d'urgence et l'incendie qui s'est déclaré vendredi 3 octobre dans un bloc de chambres du pavillon A, confirme la nécessité d'entreprendre immédiatement des travaux de rénovation et de mise aux normes. Il s'agira, dans un deuxième temps, de mettre en oeuvre un programme de réhabilitation de la résidence dans son ensemble, ce qui suppose une réflexion partenariale ainsi que la recherche de financements auprès de la Région et de l'Etat.

Nous espérons que vous partagez notre souci de trouver une solution à ce problème.
Nous vous remercions de votre attention et souhaitons vous rencontrer pour un échange de points de vue.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs

Marie-Jo Weil-Ehrhard
Présidente